

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	9	10

Vote
À l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture
Le : 12/09/2025
Et
Publication ou notification du :
12/09/2025

L'an 2025, le 11 septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/09/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/09/2025.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. VINCENT Éric, M. GELLY Vincent, M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, M. LANGLOIS Jean-François, Mme GUESDON Denise.

Pouvoirs : M. CARBONNIER Christophe donne pouvoir à Mme Denise GUESDON

A été nommé secrétaire : M. DUFOUR Christian

N° 2025_D_19

ADHÉSION PANNEAU POCKET

Madame le Maire présente le service d'information à la population « Panneau Pocket ».

Un devis a été demandé auprès de l'équipe PanneauPocket, pour l'abonnement à une seule application qui permet aux citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune sur leur smartphone, tablette ou PC.

Cette application pourrait constituer un complément au site internet de la commune, aux panneaux d'affichage ainsi qu'au boitage.

Madame le Maire indique que des affiches continueront d'être apposées dans les panneaux d'affichage.

Elle propose également de retenir l'abonnement de 3 ans, avec un semestre supplémentaire offert, pour un total de 540.00 € TTC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 qui dispose que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune

Considérant le devis transmis par l'équipe PanneauPocket pour l'application « PanneauPocket » pour une commune de moins de 1 000 habitants,

Considérant que cette application pourrait constituer un complément au site internet de la commune, aux panneaux d'affichage et au boitage,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** la mise en place de l'application « PanneauPocket » pour un abonnement standard de 1 ans au prix total de 180.00 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025 de la commune

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 11/09/2025
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET



Le Secrétaire de séance
Christian DUFOUR